Morlanwelz est jumelée avec Blaj (Roumanie), Pleszew (Pologne), Le Quesnoy (France) et Villarosa (Italie).

Journal communal d'information - N°87 - Février 2018

Morlanwelz.be /info

Bon Carnaval !

Sommaire :

Administration .....2 à 6
Prévention 7
Développement local..... 8 & 9
Extrascolaire..... 10
Cohésion sociale..... 11 à 14
Festivités..... 15
Jeunesse ..... 16 & 17
Espace Citoyen ..... 18 & 19
Culture..... 20 & 21
Infos.....22 & 23
Agenda 24

Editeur responsable :
Christian Moureau, Bourgmestre
Hôtel communal,
Rue Raoul Warocqué, 2
Tél.: 064/43.17.17

Prépresse :
Nathalie Pietquin
Tél : 064/43.17.39
communication@morlanwelz.be
www.morlanwelz.be

Comité de rédaction/correction :
Arlette Bougard,
Céline Lansman,
Claudine Lefèvre,
Jacques Pourtois,
Andrée Prévost,
Jean-Pierre Soumois,
Annette Tilmant,
Claudette Vandenbrande.

Prochaine parution du Morlanwelz.be/info :
Si vous souhaitez que vos articles (max. 2000 caractères) paraissent et que vos activités soient reprises dans l'agenda communal, vous êtes invités à remettre les informations nécessaires au service Prépresse **avant le 26/02/2018**. *Thème politique au choix.*

Le journal n°88 sera distribué mi avril 2018 par les gardiens de la paix et les prestataires de l'A.L.E. avec le soutien financier de l'A.L.E.

Pour toute réclamation à propos de la distribution, merci d'appeler le ***064/43.17.87.***

Seuls les textes qui nous parviennent dans les délais ont la possibilité d'être corrigés par le comité.
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs. Imprimé sur papier écologique garanti FSC.

Le conseil communal a voté le budget 2018

Tout comme l'an dernier, nos efforts de bonne gestion nous permettent de présenter le budget avec un boni à l'ordinaire de 13.734,75-€ et un boni général de 474.894,15-€.

A l'extraordinaire, 7.002.671,80-€ seront investis dans notre entité de manière équitable entre nos trois anciennes communes.

Détaillons globalement ces budgets :

Le budget ordinaire

1. Les recettes :

- Toujours pas de modification des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier.

- Le fonds des communes augmente de 212.303,22-€ par rapport à 2017.
- Les dividendes énergétiques restent stables.

Recettes - exercice propre

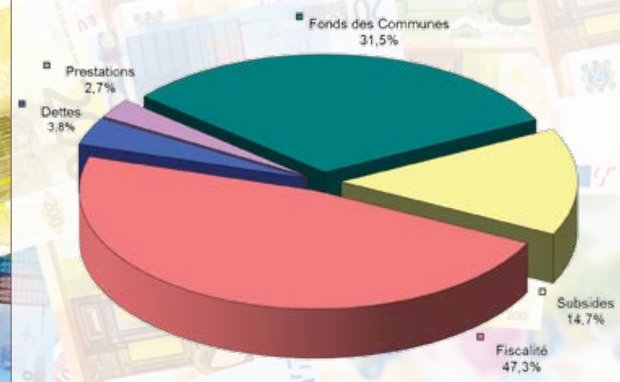

2. Les dépenses :

- *Les frais du personnel :* on note une augmentation de +/- 240.000-€ par rapport au budget initial de 2017. Ils n'ont pas été indexés comme le préconise la circulaire budgétaire mais augmentés des révisions barémiques. Le plan d'embauche 2018 a été intégré.

- *Les frais de fonctionnement :* une augmentation de +/- 50.000-€ : les dépenses que sont les frais d'énergie restent aléatoires.

- *Les frais de transfert :* notre dotation aux charges de fonctionnement du C.P.A.S. est diminuée de 16.421,02-€ par rapport au budget 2017.

- *La zone de police :* le montant de la dotation est celui indiqué dans son budget 2017.

– *Les fabriques d'églises :* nos interventions sont maîtrisées grâce à leur collaboration.

– *Le service incendie :* notre contribution dans les frais de fonctionnement diminue de 3.654,76-€ suite aux nouvelles répartitions.

- *La dette :* elle augmente légèrement par rapport à 2017.

Dépenses - exercice propre

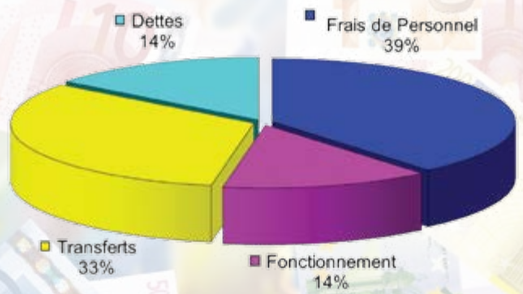

Le budget extraordinaire

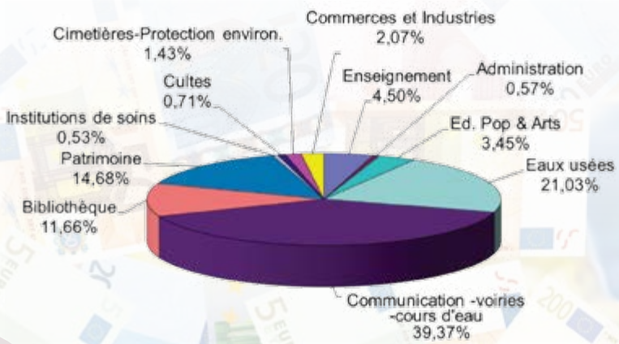

Finalisation des gros dossiers :

- Gare de Carnières.
- Travaux subsidiés par le fonds régional pour les investissements communaux «FRIC».
- Aménagement de la place Albert 1er.
- Construction de la bibliothèque.
- Réfection de la rue de la Résistance.

Christian Moureau, Bourgmestre, ayant le budget dans ses attributions

Les membres du collège vous souhaitent…

«Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la nouvelle année, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers !»

Josée Incannela, 1re échevine, en charge de la jeunesse, de la santé, de l'académie, du 3e âge, de l'intergénérationnel et du plan de cohésion sociale.

«Faisons tous un vœu, un vœu fou et grandiose et consacrons cette année 2018 à le rendre réalisable.»

François Devillers, 2e échevin, en charge de l'économie, de la mobilité, du tourisme, du patrimoine, des quartiers et du bien-être animal.

«Que la paix et la joie soient avec vous tout au long de l'année nouvelle !»

Nebih Alev, 3e échevin, en charge des festivités, du folklore, des sports, des associations patriotiques, des jumelages et du logement.

«Que 2018 déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité !»

Jean-Charles Deneufbourg, 4e échevin, en charge de l'environnement, des cimetières, des travaux, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du plan de rénovation urbaine.

«Que 2018 soit haute en couleur, qu'elle laisse derrière elle des souvenirs débordant de bonheur !»

Gérard Mattia, 5e échevin, en charge de l'accueil extrascolaire, de l'enseignement, de la fonction publique et de l'emploi.

«Pour cette nouvelle année, prenons des résolutions ensemble.

Faisons face à nos défis avec force et courage.

Donnons de l'amour et de l'amitié à tous ceux que nous chérissons.

Réalisons nos rêves et menons une vie pleine de succès.

Sourions à la vie et à cette nouvelle année qui s'annonce prometteuse.

Bonne année 2018 !»

Christian Moureau, votre bourgmestre, officier de l'état civil en charge de la police, du plan stratégique de sécurité et de prévention, des finances, de l'informatique, de la communication et des cultes.

«Une année riche en belles surprises, en petites joies et grands bonheurs.»

Giorgio Facco, président du C.P.A.S., en charge de la culture et de la bibliothèque.

Qui fait quoi à l'administration ?

S.I.P.P. - 2 rue R. Warocqué - 7140 Morlanwelz - 064/43.17.09

Pour un travail agréable et sûr : le conseiller en prévention

Pierre-Yves Gonze est un monsieur tout rond, dont les grands yeux clairs au regard limpide vous fixent franchement. Il donne une impression de force tranquille. Il déploie sa haute stature pour me rejoindre à une petite table de son bureau, où nous nous installons pour l'interview.
J'attaque d'emblée :
Monsieur Gonze, qu'est-ce qu'un conseiller en prévention ?

Quelqu'un qui gère le Service Interne de Prévention et de Protection au travail (le S.I.P.P.) de l'administration communale. C'est-à-dire qui veut assurer à son personnel (environ 170 personnes) les meilleures conditions de travail possible, en termes de sécurité, de bien-être, d'hygiène et de propreté, avec un matériel bien adapté. C'est ce qu'on appelle l'ergonomie.

Pouvez-vous illustrer cela par un ou deux exemples ?

Ici, dans les bureaux, il faut que chacun dispose d'un mobilier lui convenant : une table à bonne hauteur, une chaise réglable... chaque membre de l'administration doit se sentir bien installé pour travailler.

Pour les ouvriers du service des travaux, c'est encore plus important. Ils doivent être munis de nouvelles tenues vestimentaires satisfaisant aux normes de sécurité selon leurs besoins spécifiques : les tenues pour soudeurs doivent résister au feu ; celles pour les ouvriers travaillant en voirie doivent les rendre bien visibles, être chaudes en hiver, fraîches en été. Il leur faut disposer d'un bon matériel de signalisation et de lunettes protectrices.

Ces achats nécessitent une évaluation des risques encourus par les travailleurs. Il convient de discuter avec eux, sur base de leur expérience, de leurs besoins pour travailler le mieux possible et avec le moins de risques, afin de choisir pour eux les équipements les plus appropriés.

Je travaille avec la cellule «marchés publics» quand il s'agit des achats.

J'ai aussi des contacts avec le service externe de protection : on envoie le personnel au S.P.M.T. (Service de Prévention de la Médecine du Travail).

Quel a été votre parcours ?

Je suis entré en 2002 à l'administration communale. J'ai été directeur du service des travaux. En 2009, j'ai intégré la cellule «marchés publics». En 2016, on m'a proposé ce poste de conseiller en prévention.

Avez-vous dû, pour ce faire, recevoir une formation spéciale ?

J'ai suivi, pendant un an, des cours généraux concernant la législation appropriée et les règles de sécurité. J'ai passé les examens théoriques, et j'aurai prochainement un mémoire à présenter sur deux plans de prévention : un annuel, et un plan global pour une période de 5 ans, pour travailler de façon agréable et sûre.

Chaque année, je dois envoyer un rapport au S.P.F. (service public fédéral «emploi, travail et concertation sociale») sur ce qu'on a fait, toujours en vue d'améliorer sans cesse les conditions de travail du personnel ; avec des statistiques à propos des accidents (les déclarations d'accident passent par moi). Je suis en relation avec tous les services, sous la houlette du directeur général, Monsieur Lambrechts, et je dois tout savoir sur les mouvements du personnel, afin de pouvoir proposer mes services.

Quel est votre prochain projet ?

Faire un inventaire complet des produits chimiques utilisés à l'administration communale, par exemple par les techniciennes de surface, et établir un fichier avec les caractéristiques de ces produits et leurs dangers éventuels.

Qu'aimez-vous le plus dans votre travail ?

La diversité, car il présente des aspects variés dans le but de donner plus de sécurité au travail et, en plus, un aspect psycho-social, car il faut parfois traiter de problèmes relationnels concernant le bien-être au travail, avec l'aide d'un service externe.

Pas toujours facile, mais très valorisant de s'occuper des autres !

Propos recueillis par Claudine Lefèvre

Avis à la population

Rejoignez-nous sur Facebook : «Administration communale de Morlanwelz» !

À pied, assurez-vous d'être vus

En Wallonie, près de 4 accidents par jour impliquent au moins un piéton. La majorité de ces accidents (60%) ont lieu entre octobre et mars. Le manque de visibilité est principalement en cause. Ces chiffres montrent que les piétons ont tout intérêt à utiliser les endroits sécurisés pour traverser. Il faut cependant souligner qu'un tiers des piétons tués se trouvaient sur un endroit sécurisé (trottoir, piste cyclable, passage pour piéton). Il est essentiel de toujours faire attention, même quand on a la priorité…

L'AWSR a réalisé une enquête auprès de 1.000 Wallons. Les résultats montrent qu'ils ne respectent pas toujours le code de la route quand ils sont à pied :

- 56% des piétons traversent parfois au rouge ;
- 80% traversent parfois en dehors d'un passage pour piétons (même s'il y en a à moins de 30 m) ;
- 3 sur 10 traversent la rue sans regarder ;
- 1/3 des piétons a déjà traversé la rue en manipulant son GSM, 1/4 en écoutant de la musique et 4 sur 10 en téléphonant !

Retrouvez l'étude complète sur www.tousconcernes.be

Avis à la population

Tout courrier postal adressé à l'administration communale, quel que soit le service ou le bâtiment dans lequel est situé ce service, doit être envoyé à :

Administration communale
Collège communal
Rue Raoul Warocqué, 2
7140 Morlanwelz

Les prochaines élections communales auront lieu le 14 octobre 2018

À l'occasion du renouvellement du conseil communal, la population est convoquée aux urnes afin d'élire celles et ceux qui dirigeront la commune pour une durée de 6 ans. Lors de cette élection, les personnes de nationalités étrangères peuvent s'inscrire pour participer au vote.

A. Conditions générales
Hormis certaines conditions particulières, les citoyens européens et non européens doivent satisfaire aux conditions générales suivantes pour être inscrits comme électeurs lors des élections communales du dimanche 14 octobre 2018 :

- Être âgé de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2018.
- Être inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers de la commune le 1er août 2018.
- Jouir, au 14 octobre 2018, de ses droits civils et politiques.
- Avoir introduit au plus tard le 31 juillet 2018 une demande en vue de l'inscription sur les listes électorales.

B. Forme, moment et validité de l'inscription
Hormis les conditions visées ci-dessus et les conditions particulières, les citoyens étrangers doivent également manifester la volonté d'être électeurs lors des élections communales en s'inscrivant sur la liste électorale.
Le citoyen étranger peut s'inscrire pour les élections communales à tout moment, sauf durant la période qui s'écoule entre le jour de l'établissement de cette liste et le jour de l'élection en prévision de laquelle ladite liste est établie (pas d'inscription entre le 1er août et le 14 octobre 2018).
Dès le lendemain du jour de l'élection, le citoyen étranger qui réside en Belgique peut à nouveau solliciter son inscription en tant qu'électeur en s'adressant à la commune de sa résidence.

Le citoyen étranger peut soit se présenter en personne à l'administration communale pour y compléter le formulaire de demande, soit introduire son formulaire de demande d'inscription par courrier.
L'agrément en qualité d'électeur reste valable aussi longtemps que le citoyen étranger qui réside en Belgique continue à réunir les conditions générales de l'électorat et les conditions particulières et n'a pas renoncé à sa qualité d'électeur, quelle que soit sa commune de résidence en Belgique. Autrement dit, une fois l'agrément accordé, celui-ci ne doit pas faire l'objet d'une nouvelle demande lors de chaque élection qui suit celle où le citoyen aura pour la première fois exprimé un vote en faveur de candidats présentés dans la commune où il réside.

C. Vote obligatoire
Comme le vote est obligatoire en Belgique, cette obligation sera également applicable aux citoyens étrangers, dans la mesure où leur demande d'inscription sur la liste des électeurs aura été agréée.

D. Désinscription
À tout moment, sauf durant la période qui s'écoule entre le jour de l'établissement de cette liste et le jour de l'élection en prévision de laquelle ladite liste est établie, tout citoyen étranger qui a été agréé en tant qu'électeur peut déclarer par écrit auprès de la commune qu'il renonce à cette qualité.

E. Infos, conditions particulières et formulaires
Toutes les infos et les formulaires utiles sont disponibles gratuitement soit auprès du service des élections de l'administration communale, soit sur les sites internet www.elections.fgov.be et www.wallonie.be
Infos auprès de Fabrice Francq, chef de service administratif – 064/431.732 – elections@morlanwelz.be

Pour une commune plus propre !

L'incivilité de quelques-uns coûte à tous. Les ouvriers communaux qui vont régulièrement ramasser les déchets jetés dans les rues, ou ce qu'on a déposé au pied des bulles à verre ou ailleurs, c'est nous tous qui les payons ! Respecter les dispositions du règlement général de police est un bon objectif de départ pour une meilleure gestion des déchets, donc une commune plus propre.

En ce qui concerne le ramassage, le dépôt des sacs ne peut être effectué qu'**à partir de 18h la veille de la collecte**. Si le jour normal de la collecte est férié, il est modifié (souvent au lendemain). Dans le calendrier Hygea (et ci-dessous) se trouve le tableau annuel des ramassages, à découper et à placer à un endroit bien visible (la porte du frigo, un mur dans le garage...) et à consulter avant chaque collecte. **Sortir ses sacs trop tôt ou trop tard constitue une infraction**, car ils ne doivent pas être visibles de la voie publique avant 18h la veille du ramassage.
Si, pour une raison ou une autre, votre immeuble n'est pas accessible au véhicule de ramassage, le dépôt des sacs doit être effectué à l'angle de la rue la plus proche, et de manière à ne pas gêner la circulation.

Attention à ne pas mettre dans les sacs poubelles blancs des **médicaments** (à reporter à la pharmacie s'ils sont périmés, sans les emballages), des **piles** (à déposer dans une boîte de collecte - liste des points de collectes sur www.bebat.be ou au 0800/97.521), des **objets pointus ou coupants** mal emballés, qui déchireraient le sac et risqueraient de blesser celui qui les soulève; des **seringues**, des **déchets liquides**, **toxiques**, des **appareils électriques**... bref, ce qui doit aller au recyparc*, ou ne fait pas partie des déchets ménagers.

Le sac blanc ne doit pas être trop pesant (pas plus de 15 kilos !). Les déchets non enlevés par Hygea le jour de la collecte (s'il y a neige ou grève, par exemple) doivent être rentrés le même jour pour 20h au plus tard. Dans de tels cas, nous vous conseillons de suivre les informations sur le site www.hygea.be ou de consulter la page Facebook «administration communale de Morlanwelz».

Les déchets se trouvant à côté, sur ou sous les sacs poubelles ne sont pas enlevés. Ceux qui les déposent sont responsables de l'éparpillement éventuel du contenu des sacs sur le trottoir – des chats errants les déchirent parfois – et **sont personnellement tenus de déblayer les lieux**. Ce n'est pas aux ouvriers qui collectent de faire cela. A noter que ceux-ci peuvent à tout moment examiner le contenu de ce qu'ils collectent pour vérifier s'il est bien conforme au règlement. Ceci vaut surtout pour les sacs bleus contenant des objets en plastique ou en métal. Si l'un d'eux est laissé sur le trottoir avec un **autocollant de refus**, il est à rentrer pour 20h, à trier pour éliminer ce qui ne peut s'y trouver, et à présenter lors d'une collecte suivante.

Le **verre** n'est pas à mettre dans les sacs ! Les objets en verre, sans couvercle ou bouchon ni emballage, vides et nettoyés, seront placés dans les bulles prévues pour cela. Il est interdit de faire des dépôts sauvages près des bulles et d'y déposer du verre entre 22h et 7h (à cause du bruit généré).
Les **papiers** et les cartons doivent être ficelés à l'aide d'une corde (pas en plastique !) ou emballés dans des boîtes en carton. On ne peut y mettre des papiers peints détapissés. Dans un sac en plastique, ils ne seront pas pris.
Si des papiers et cartons sont éparpillés sur le trottoir, **le ramassage est à charge des riverains**, mais à celle des collecteurs s'ils sont sur la voirie. Si on jette des déchets dans un endroit public (canettes, plastiques, mégots, chewing-gums...), c'est de la délinquance environnementale, passible de lourdes amendes. Il est interdit de vider en rue les cendriers de voitures, leur contenu doit être mis dans le sac blanc.

Pas de véhicule pour aller au recyparc ?

Hygea collecte à la demande des ménages tous les déchets pouvant être déposés au recyparc, hormis les inertes. Un forfait de 50-€ pour le premier mètre cube sera facturé avec un supplément de 5-€ par m³ supplémentaire, soit 75-€ les 6 m³. Ces déchets doivent être triés, conditionnés ou liés pour être prêts à l'enlèvement (quantité maximum de 6 m³ par trimestre). Les objets devront être déposés la veille au soir devant votre domicile.
En ce qui concerne les inertes et les encombrants comme vieux matelas, moquettes, fauteuils, couettes, coussins, grands objets en plastique, etc., Hygea propose aux citoyens la location de conteneurs qui seront installés et repris devant votre domicile. Renseignez-vous au numéro 065/87.90.84.

Vous pouvez aussi faire appel au service «petits dépannages» du C.P.A.S. pour évacuer vos encombrants, s'ils ne sont pas trop volumineux, ainsi que vos déchets verts. Contactez Marco Pilon au 064/43.16.43.

Un dernier conseil : relisez bien les consignes données dans le calendrier Hygea ou sur www.hygea.be pour le tri sélectif, et suivez-les !

Claudine Lefèvre

N'oubliez pas !

Vous pouvez aussi **télécharger gratuitement** l'application **"Recycle!"** reprenant les dates des collectes en porte-à-porte des déchets ménagers, via votre smartphone ou tablette.

En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel

Dates des collectes en porte-à-porte

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC Papiers-cartons Textiles	Mercredi	14, 28	14, 28	11, 25	9, 24	6, 20	4, 18	1, 16, 29	12, 26	10, 24	7, 21	6, 19
Ordures ménagères	Mercredi	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	5, 11, 18, 25	3, 9, 16, 24, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 16, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	6, 12, 19, 27

Attention aux jours de collecte reportés: Passage le jeudi **5 avril** (et non le 4), le jeudi **3 mai** (et non le 2), le jeudi **24 mai** (et non le 23), le jeudi **16 août** (et non le 15), le jeudi **6 décembre** (et non le 5), le jeudi **27 décembre** (et non le 26).

*recyparc : parc à conteneurs.

Photos de la page : www.hygea.be ©

Formation pour les professionnels

Le 19 octobre dernier, le service de prévention de la commune et le service de promotion à la santé ont organisé une journée de formation pédagogique pour les professionnels de l'enfance de l'entité. Une centaine de personnes (enseignants de tous réseaux confondus, accueillantes extra scolaires, travailleurs médico-sociaux, travailleurs sociaux…) œuvrant dans l'entité y ont participé.
Pendant la matinée, plusieurs intervenants d'horizons différents les ont informés sur des thématiques et/ou problématiques pouvant être rencontrées dans les établissements scolaires et milieux d'accueil.
L'après-midi était consacré à divers ateliers (présentation d'outils et supports pédagogiques, jeux de rôles…).

Un après-midi récréatif à la résidence Louise

Le 28 octobre dernier, l'I.S.S.H. et quelques habitants de la résidence Louise ont organisé un après-midi récréatif et un souper pour les habitants de la cité Louise. Le service de prévention a répondu présent à leur appel en organisant un atelier créatif pour les enfants.

Les samedis pour les enfants

Voilà déjà trois ans que nos éducatrices accueillent un groupe d'enfants tous les samedis à la maison de quartier des Epines. Chaque semaine, des activités et sorties créatives, culinaires, sportives, culturelles... leur sont proposées.

Des cours d'alphabétisation

Depuis quelques années, le PSSP organise, en partenariat avec le P.C.S. et l'asbl *Lire et Ecrire,* des cours d'alphabétisation pour adultes dans nos locaux. Cette formation est reconnue par l'Onem. Si vous désirez suivre les cours, vous pouvez vous inscrire auprès d'Estelle au 064/43.17.07.
Voici un petit texte réalisé par les apprenants :
Nous sommes le groupe de Lire et Ecrire de Carnières. On suit une formation pour apprendre à lire, écrire et mieux parler le français. Nous venons 4 demi-jours par semaine. On fait aussi des sorties, on cuisine et on rencontre des gens, tout en apprenant. On peut s'inscrire auprès d'Estelle et de Joanna. Venez nous rejoindre.

Nos ateliers

L'atelier famille

Venez vous amuser avec vos enfants !
Les mercredis après-midi de 13h30 à 15h30 à la maison de quartier de la Cité des Epines.
Inscriptions obligatoires auprès d'Estelle ou Farah au 0479/97.01.60 ou au 064/43.17.87.

Pause café

Vous avez envie de venir passer un chouette moment ? Rejoignez-nous les vendredis 9 et 23 février et 9 et 23 mars de 9h30 à 11h30 à la maison de quartier des Epines, rue de l'Amitié à Morlanwelz.
Inscriptions obligatoires auprès d'Estelle ou Farah au 0479/97.01.60 ou au 064/43.17.87.

Ateliers pour enfants

Activités gratuites pour les enfants de 6 à 12 ans à la maison de quartier de la Cité des Epines.

Pour les enfants de 6 à 8 ans (nés de 2012 à 2009) : tous les samedis de 10h30 à 12h30.
Pour les enfants de 9 à 12 ans (nés de 2008 à 2006) tous les vendredis de 17h15 à 18h45.
Inscriptions obligatoires auprès d'Estelle ou Farah au 0479/97.01.60 ou au 064/43.17.87.

Souvenirs du stage d'Halloween 2017

Une initiative du Plan stratégique de sécurité et de prévention de Morlanwelz
Echevin responsable : Christian Moureau, Bourgmestre.

Contact : Concetta Marinaro - Place de Carnières, 48 - 7141 Carnières
Tél.: 064/43.17.87 - concetta.marinaro@morlanwelz.be

Anthony Cavallo

Grand Place, 9 - 064/55.59.65

De Milan à Morlanwelz…

La coiffure ce n'est pas juste un métier, c'est une passion !
Et c'est passionnés qu'Anthony et Antonella décident de s'installer à Morlanwelz en août 2017, un retour aux sources pour lui et une découverte pour elle !

Pour exercer son art, Anthony Cavallo, 26 ans, n'hésite pas à partir à Milan en 2010 pour faire évoluer sa propre pratique à partir des styles qui s'affichent dans les rues milanaises. C'est là-bas qu'il rencontre Antonella Cusato, partageant les mêmes initiales mais aussi la même passion pour la coiffure.

AC HAIRDRESSING 1991

Cette même année, ils intègrent l'équipe de Toni & Guy, leader de la coiffure à la réputation internationale. Cinq ans plus tard, ils rejoignent Toni & Guy à Bruxelles.

Fort de sa pratique et de ses connaissances, Anthony est devenu un artiste du ciseau. Antonella, par contre, excelle dans la chimie des couleurs.
Bref, un binôme parfait qui respire le professionnalisme et qui pousse les clientes à apprécier ce vrai moment de détente et de tranquillité.

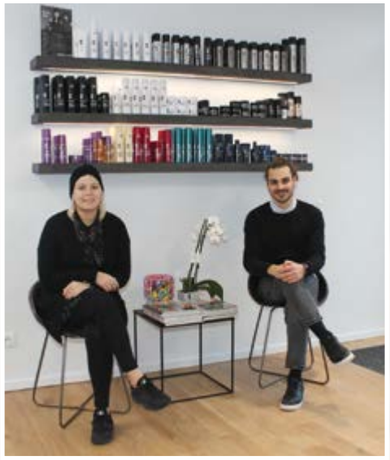

Aujourd'hui l'image de marque de l'enseigne Anthony Cavallo, c'est celle de la tendance, de la créativité, du conseil et du bien-être.

Mais Anthony, c'est aussi un sourire, un accueil, une écoute attentive à vos envies et la richesse d'un échange professionnel entouré de coiffeurs prêts à épanouir votre personnalité.

François Devillers
Echevin du développement local

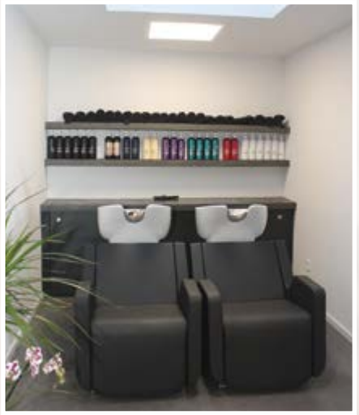

Le salon est ouvert le mardi de 11h à 18h, le mercredi de 9h à 18h, le jeudi et le vendredi de 10h à 20h et le samedi de 9h à 18h.

Informations :
9 Grand-Place à Morlanwelz
Tél.: 064/55.59.65
«AnthonyCavalloHairdressing»
sur Facebook
www.anthonycavallo.be

Chouette Tattoo est toujours à Morlanwelz !

Dans le journal n°76, nous vous présentions le salon de tatouage / piercing *Chouette Tattoo*. Beaucoup d'entre vous s'inquiètent de voir le *shop* vide. Ne vous en faites pas : les filles ont juste déménagé et ont même accueilli une nouvelle tatoueuse dans l'équipe ! De plus, elles organisent les «mardis malins» durant lesquels vous pouvez, sans rendez-vous, le 1er mardi du mois, choisir un des motifs proposés et vous le faire tatouer. Elles accueillent aussi de temps en temps des tatoueurs extérieurs.

Retrouvez-les au 9A rue Dr Jules Rondeau à Morlanwelz du mardi au samedi de 10h à 18h et jusqu'à 20h le jeudi.

Chouette TATTOO

Informations :
tania@chouette-tattoo.com
facebook.com/chouettetattoo
chouette-tattoo.com
0495/15.59.98

LA TEAM D'ÉQUIPE

Tatiana
Piercing

Pierceuse attitrée et exclusive de Chouette Tattoo depuis 2 ans, Tatiana vous conseille, vous guide et bien sûr vous perce dans les règles de l'art et dans un environnement 100% professionnel.

Tania Maya
La boss - tattoo artist

Tatoueuse depuis plus de 5 ans, Tania a fait ses classes chez Stigmat Tattoo. Elle est maintenant chez elle et peut laisser libre cours à son art, à ses délires et à ses envies.

Sayuri Cacao
Tattoo Padawan

Déjà vieille routière du monde du tattoo, ce n'est que récemment que l'artiste Sayuri a enfilé les gants pour manier les aiguilles. Laissez-la vous étonner !

Photos : chouette-tattoo.com ©

Biscus

Rue du Houssu, 8 - 064/54.84.51

Biscus, *confidence de la nature*

Depuis 2010, Carnières abrite une petite entreprise, Biscus, gérée par Yolande Regaert, compagne de Malfroy. Autodidacte «alimentaire», elle est née dans la rue du Beauregard, d'un papa carniérois et d'une maman binchoise *qui a inondé sa fille de conseils en culture jardinière et en connaissance de produits «fins»*. Elle a deux fils, Guillaume et Simon. Son parcours scolaire et son entrée dans la vie active démontrent la volonté de Yolande d'arriver à quelque chose (école moyenne, école de coiffure, 2 années de cours normaux, puis coiffeuse à domicile, boulot chez Marantz à Péronnes, en libraire, une année d'études en sciences économiques, animatrice de quartier en «conduite de réunion»...).

Finalement, en 1997 - car elle est une femme de «grand coeur» - Yolande lance des appels à la radio : *le Togo a besoin de... Le Burkina Faso a besoin de...* Appels qui seront entendus et relayés par un médecin, notamment. Débute ainsi pour elle l'inconnu, l'aventure de l'action humanitaire. L'argent, on le trouvera, entre autres grâce à une marche d'enfants parrainée, auprès des amis, des coiffeurs... Chacun y va de sa bourse et on part : on a réussi, c'est l'essentiel ! L'argent récolté sera déposé sur place et servira à restaurer une école, à acheminer du matériel scolaire depuis la Belgique...
Encore en 1997, au cours d'un voyage au Burkina Faso, Yolande découvre l'**hibiscus sabdariffa**; ornemental et planté chaque année, il est vendu par les femmes du pays sur les bords de la route ; connu depuis l'Antiquité, il se retrouve dans les pays chauds sous différentes appellations : «bissap» en Afrique de l'ouest, «karkadè» en Egypte, «roselle» en Guinée...

Séduite par les vertus curatives de la fleur (riche en vitamine C, somatique, régulateur de tension etc.), Yolande décide d'utiliser artisanalement l'hibiscus sabdariffa pour le transformer : soit en confit (gelée) à tartiner sur du pain, des crêpes, à mélanger avec du fromage blanc, des yaourts mais aussi avec du pâté, du foie gras ; soit en sirop consommé comme boisson ou apéritif, en tisanes aux saveurs différentes suivant les plantes ajoutées : *elles seront réconfortantes, fruitées grâce à l'ajout de la menthe, de la citronnelle, du gingembre, des écorces d'orange...;* soit aussi mélangé au vinaigre seul pour monter une vinaigrette ou déglacer une sauce, ou au vinaigre balsamique tout à fait naturel ; il sera, une autre fois, un complément à la fleur de sel de Guérande, ou encore devenu liqueur qui se boira fraîche ou non suivant les besoins, ou ajouté au champagne, au vin blanc dont il modifiera subtilement le goût. En cuisine, il sublimera les scampis, le foie gras, le vin chaud. Nouveau dans la production : les bonbons gomme à l'hibiscus.

En résumé, l'hibiscus est un réel délice, un accompagnateur délicat dont la belle couleur rouge attire le regard et rappelle la chaleur, voire la volupté, des rayons du soleil.

Sa culture est difficile à mener à terme en Belgique. Aussi, Yolande, ou un fournisseur, rapatrie les plants en Belgique, par avion à raison de 250 à 300kg par convoi, et ce tous les 2 ans ; ils seront «chouchoutés», conservés, stockés dans un grenier bien sec. Leur transformation s'opère dans un atelier «clean du clean» sous tous ses angles situé sur le côté de l'habitation.
Yolande est assistée dans la production constante par son fils Guillaume qui en assurera la continuité et le développement ; son compagnon livre les commandes. Les emballages, recyclables, ont été choisis volontairement simples.

Biscus, marque originale et protégée (*artisan certifié*) est à découvrir non seulement à l'atelier mais aussi à la Jardinerie Delbard, à la ferme Dupont lors de la fête annuelle, au pavillon touristique de Mariemont, aux journées dédiées aux artisans à Seneffe et à Manage, lors de marchés des saveurs organisés dans la région. On retrouve également un produit *Biscus* proposé à Pairi Daiza sous forme de granita à l'hibiscus.

Biscus, entreprise familiale et artisanale, décline savamment la fleur en plusieurs produits naturels aux goûts uniques et novateurs révélant mille et une saveurs ; Yolande, avec son équipe, est une ambassadrice calme et chaleureuse des «confidences de la nature» et, dans le cadre du développement local, son dévouement, son volontarisme, son perfectionnisme méritent d'être connus, appréciés à juste titre par les citoyens de l'entité et des communes avoisinantes.

Propos recueillis par Annette Tilmant
accompagnée par Nathalie Pietquin
et agréés par Yolande, qu'elles remercient pour la gentillesse de l'accueil (et la grande tasse de café !)

Informations :
8 rue du Houssu
(accès par la place Waressaix ou par la N59)
0498/29.25.94
064/54.84.51
yolande.regaert@biscus.be
www.biscus.be
facebook.com/biscus.be

064/43.17.35 - linda.camoia@morlanwelz.be

Souvenirs...

Comme chaque année, le service accueil extrascolaire, en partenariat avec le service de prévention (PSSP), a eu l'occasion d'organiser son traditionnel voyage à la côte belge pendant la semaine des vacances scolaires de la Toussaint.

Une quarantaine d'enfants de 6 à 12 ans sont partis pour la grande aventure, encadrés par notre équipe d'animatrices professionnelles.

Au programme : grands jeux dans les dunes et sur la plage, atelier créatif sur le thème de la mer, apprentissage de la vie en collectivité…

Des tas de bons moments et souvenirs pour les enfants comme pour les adultes.

Et pendant que les grands s'amusaient à la mer, les petits sont partis à la rencontre des citrouilles, sorcières, chaudrons magiques, bonbons et d'une bonne dose d'éclats de rire lors d'un stage dans nos locaux à Mont-Sainte-Aldegonde !

Le service Accueil extrascolaire, c'est :

A. Les mercredis après-midi de 12h à 18h

Pendant la période scolaire.
Ramassage en bus dans les écoles.
A l'école communale de la rue de Namur.
Prix : 2€ / après-midi.

B. Les stages pendant les vacances scolaires

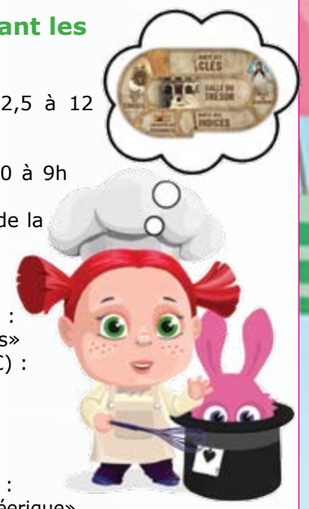

- Pour les enfants de 2,5 à 12 ans.
- De 9h à 16h.
- Avec garderie de 7h30 à 9h et de 16h à 18h.
- A l'école communale de la rue de Namur.

A Pâques :

- Du 3 au 6 avril (24-€) : «Les bandes dessinées»
- Du 9 au 13 avril (30-€) : «Cuisine en délire»

Pendant les grandes vacances :

- Du 2 au 6 juillet (30-€) : «Semaine magique et féerique»
- Du 20 au 24 août (30-€) : «Fort Boyard»

C. Les garderies extrascolaires du soir pendant la période scolaire

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis : étude dirigée avec les enseignants de 15h à 16h, suivie d'activités diverses de 16h à 18h dans les écoles communales (garderie payante : 1-€).

Une initiative du service Accueil extrascolaire de Morlanwelz en collaboration avec l'Agence locale pour l'Emploi et les services de prévention (PSSP).
Echevin responsable : Gérard Mattia.

Contact : Linda Camoia - Place de Carnières, 48 - 7141 Carnières
Tél.: 064/43.17.35 - linda.camoia@morlanwelz.be

Edition spéciale du Plan de Cohésion Sociale

Le P.C.S., un dispositif ambitieux de promotion de la cohésion sociale et du bien-être pour tous au niveau local

Le labyrinthe de l'horreur a fait place comble !

Mardi 31 octobre 2017, le musée Alexandre-Louis Martin (place de Carnières), redécoré pour l'occasion, a été le théâtre de la fête d'Halloween organisée par le P.C.S. : un nombreux public familial a déambulé dans le «labyrinthe de l'horreur» (construit par le service des travaux et aménagé par l'équipe du Plan de Cohésion Sociale).

Comme l'écrivait «La Nouvelle Gazette» dans son édition du 2 novembre : «on faisait la file pour visiter le labyrinthe de l'horreur». Et quelle file ! Elle s'est carrément allongée jusqu'au bout de la place pendant plus de trois heures !

Dès l'entrée dans le couloir d'accès, on était plongé dans une horreur ludique : décor effrayant, fond sonore et jeux de lumières appropriés.

Le labyrinthe lui-même n'était pas en reste ; on a d'ailleurs entendu des cris d'effroi à de nombreuses reprises. Même des adolescents bravaches faisaient bloc face à «l'adversité», se tenant par les épaules, se rassurant les uns les autres comme ils pouvaient.

Du côté des familles, c'était touchant aussi : parents tenant leurs enfants par la main tout le long du parcours, pères de famille partant en éclaireur…

De temps en temps, on voyait un frère aîné ou une sœur cadette devancer le père ; de temps en temps aussi, l'enfant soudain reculait parce qu'un personnage affreusement (et merveilleusement) grimé avait surgi : une sorcière hirsute, un clown blafard, une nonne lunaire...

C'est toute l'équipe du Plan de Cohésion Sociale qui a joué le jeu, pour l'horreur et le plaisir de tous.

Plusieurs centaines d'amateurs de frissons ont parcouru le «labyrinthe de l'horreur».

Outre le service des travaux, l'équipe du P.C.S. tient à remercier Silvana, Fred, Georgina, Rose-Marie et Lucie, ainsi que nos prestataires A.L.E. Tino, Enzo et Maurizio, sans oublier Robert et sa compagne qui ont assuré la sécurité.
Merci aussi à notre échevine, Josée Incannela, de nous avoir aidés dans ce projet.

Les activités du P.C.S. jusqu'à juin 2018

A la maison de quartier de la Cité des Epines

Atelier cuisine : recettes saines et pas chères en collaboration avec les F.P.S. (6 février, 6 mars, 17 avril, 15 mai et 12 juin).

Ateliers ludiques, pédagogiques et discussions : Mercredi de 18h30 à 20h et jeudi de 10h30 à 11h30.

Ateliers sportifs : au départ de la maison de quartier des Epines, vers la salle omnisports pour jouer, par exemple, au minifoot, les jeudis de 17h à 18h. Ouverture de la maison de quartier dès 16h.

Dans la salle Renard
(ancien hall du basket, rue A. Renard à Carnières)

Atelier «défoulement familial» : venez vous défouler en famille le vendredi de 18h30 à 19h30.
Il y en a pour tous les goûts : abdos sur ballon, corde à sauter…
Tous les exercices sont faciles à effectuer et adaptés à chacun (parents, enfants, même les tout-petits).

Au 48, Place de Carnières

Jardin communautaire, éducatif et pédagogique : Les mercredis de 13h30 à 16h pour les 4-7 ans et les lundis de 13h30 à 15h pour les écoles de l'entité.

Accompagnement social : accueil, écoute et aide pour tous. Gratuit.
Infos au 064/43.17.34 ou 064/43.17.06.

Boug' seniors : activités pour les seniors. Le mercredi de 17h à 18h. Attention : il faut s'inscrire maximum le lundi précédant l'activité. Tout est gratuit sauf les activités à l'extérieur.
Voici les activités :

- Le 7 février : séance de relaxation.
- Le 14 février : jeu de cartes (RAMI).
- Le 21 février : cinéma (payant).
- Le 28 février : danse orientale (chorégraphie ludique, pas de danse en ligne).
- Le 7 mars : marche ou RAMI (en fonction de la météo).
- Le 14 mars : yoga (cours dispensé par Adèle Delben).
- Le 21 mars : danse country.
- Le 28 mars : danse zumba.
- Le 18 avril : séance de relaxation.
- Le 25 avril : piscine (payant).
- Le 2 mai : marche ou RAMI (en fonction de la météo).
- Le 9 mai : yoga (cours dispensé par Adèle Delben).
- Le 23 mai : activité culinaire (préparation de tiramisu).
- Le 30 mai : séance de relaxation.
- Le 6 juin : sortie extérieure surprise.

Atelier logement : le Plan de Cohésion Sociale, en partenariat avec le C.P.A.S. et avec la collaboration de l'échevin du Logement, propose un service d'aide à la recherche active de logement pour les personnes résidant dans l'entité.

Cet atelier a lieu deux fois par mois,
le mardi de 13h30 à 15h30 :

- aide et accompagnement pour créer votre dossier d'inscription pour un logement social (A.I.S., I.S.S.H.) avec suivi individuel si nécessaire ;
- aide à la recherche de logements dans le secteur privé ;
- infos sur la législation relative aux différents types de logement ;
- aide pour analyser les contrats de bail (obligations des locataires et des propriétaires…) ;
- accompagnement lors de la visite d'un logement ;
- médiation avec les propriétaires ;
- accès à des annonces de logements via Internet et diverses publications ;
- accès gratuit aux moyens de communication (téléphone, mail) ;
- conférences, séances de questions-réponses avec des intervenants spécialisés (A.I.S., I.S.S.H.…).

Apprentissage du yoga : le cours est dispensé par Adèle Delben, professeur diplômé de la Ligue Hatha Yoga, le mercredi de 13h30 à 14h45. Il s'agit d'un cours de yoga pour les adultes et les seniors.

Le yoga transmet une meilleure connaissance de soi, du corps et du mental guidés par le souffle. Cette pratique saine et cohérente apportera au quotidien des bienfaits dans le traitement de différentes pathologies, telles que fibromyalgie, mal-être, inquiétudes, problèmes de concentration, d'équilibre, difficultés respiratoires, peurs...

Les «bleus de l'âme» trouvent écho dans le yoga et peuvent s'amoindrir à l'aide d'une pratique assidue. Le cours peut aussi proposer un accompagnement lors d'une revalidation médicale (avec l'accord du médecin).

Soirée «sport pour tous » : aérobic, fitness, marche… les mardis de 18h30 à 20h.

A Morlanwelz, les jobs viennent à vous : aides pour trouver un emploi. Du lundi au vendredi de 9h à 15h, sur rendez-vous (064/43.17.06 ou 064/43.17.34). Nous disposons d'une farde d'offres d'emploi du Forem. Nous pouvons vous accompagner dans votre parcours de recherche d'emploi : aide pour la rédaction de CV et lettres de motivation, aide pour l'envoi des candidatures…

Alphabétisation : cours d'alphabétisation gratuits pour adultes, en collaboration avec l'asbl *Lire et Ecrire* et le P.S.S.P. Cette formation est reconnue par l'Onem. Infos au 064/43.17.87.

Atelier rond-point : venez fabriquer des décorations avec nous pour agrémenter le petit rond-point voisin de celui de Marie-la-Guerre. Le prochain thème sera le Carnaval. Pour enfants, ados, adultes, seniors. Infos : 064/43.17.34.

En décembre 2017, nous avons décoré le rond-point aux couleurs des fêtes de fin d'année (voir photo). Nous remercions vivement, pour leur collaboration, le service communication, le service des travaux de l'administration communale de Morlanwelz et les prestataires A.L.E. Merci aussi à JL Design et à Maxi-toys ainsi qu'à la Jardinerie Delbard.

A la maison de quartier de Carnières
(Rue du Beauregard – chalet en bois)

En collaboration avec l'ASBL MAD PART, le P.C.S. propose des **ateliers musicaux** gratuits pour tous les publics.

- Batterie/percussions : les lundis.
- Guitare : les mardis, mercredis, jeudis et samedis.
- Atelier guitare-chant : les mardis.

Infos auprès de Luigi Giuliano au 0477/54.39.47.

A la maison de quartier de Mont-Sainte-Aldegonde
(ancienne maison communale)

Coin lecture pour enfants : lecture mais aussi socialisation et bricolages.
Les mercredis de 13h30 à 16h.

A la salle omnisports
(rue du Pont du Nil, à Morlanwelz)

Gym douce : séances gratuites de gym adaptée aux aînés. Les jeudis de 17h à 18h.

Ateliers sportifs et ludiques : au départ de la maison de quartier des Epines, vers la salle omnisports pour jouer, par exemple, au minifoot, les jeudis de 17h à 18h. Ouverture de la maison de quartier dès 16h.

Taxi de la Solidarité : transport et accompagnement pour les courses, l'hôpital...
Il faut habiter dans l'entité pour en bénéficier.
Infos et rendez-vous au 064/43.17.33.

Activités dans le cadre du service «taxi» :
Repas / goûters :

- Jeudi 3 mai (3-€) : goûter fête des mères.
- Dîner de Pâques à l'école hôtelière de Carnières.

Infos au 064/43.17.34.
Shopping (6-€) :

- Jeudi 8 mars : Ville 2 Charleroi.
- Jeudi 19 avril : Grands Prés Mons.
- Jeudi 17 mai : Louvain-la-Neuve.

Excursion (8-€) :

- Jeudi 14 juin à Bruges. *Attention, le nombre de places est limité !*

Infos et réservations : 064/43.17.34 et 064/43.17.33.

«Eté solidaire, je suis partenaire !» (jobs étudiants)

Appel aux candidatures - 2018

Tu as entre 15 et 21 ans, tu es dynamique, sympathique et motivé ? Tu suis un enseignement de plein exercice ou à temps partiel ? Ou tu n'es plus soumis à l'obligation scolaire ? (critères sur demande au 064/43.17.34)
Tu aimes le contact et tu as envie d'apprendre, de te rendre utile tout en étant rémunéré ? Tu recherches un petit travail pendant les vacances ?

Nous te proposons de rejoindre l'équipe du Plan de Cohésion Sociale qui, grâce à l'opération «Eté solidaire, je suis partenaire», va te permettre d'acquérir une première expérience de travail salarié.
Il s'agit d'un projet subventionné par la Région wallonne, géré par le P.C.S. de l'administration communale de Morlanwelz en collaboration avec le C.P.A.S. et l'Immobilière Sociale entre Sambre et Haine, qui permet d'engager des jeunes sous contrat étudiant pour effectuer des petits travaux (jardinage, peinture, projet palettes, rond-point…) utiles à la collectivité pendant les congés scolaires.

2 périodes de travail possibles :
du 9 au 20 juillet ou du 23 juillet au 3 août.

Ta candidature doit être adressée à Josée Incannela, échevine de la jeunesse et du Plan de Cohésion Sociale, Place de Carnières 48 à 7141 Carnières avant le 11 mai 2018, en précisant la période à laquelle tu aimerais travailler.

Afin de permettre au plus grand nombre d'acquérir cette expérience, nous demandons aux étudiants qui ont déjà travaillé chez nous de ne plus postuler.

Attention, pour pouvoir travailler, tu devras être vacciné contre le tétanos ! Joins une copie du certificat ou du carnet de vaccination à ta candidature. Joins aussi une copie recto-verso de ta carte d'identité et une attestation «*Student@work*». Infos au 064/43.17.34. (Le projet se fera sous réserve de son acceptation par la Région wallonne.)

Opération jobs étudiants

Nous aidons les étudiants (résidant dans l'entité) à rédiger un CV et une lettre de motivation. En plus, nous disposons d'un listing d'entreprises de la région auxquelles ils pourront envoyer leur candidature pour l'été. Prendre rendez-vous au 064/43.17.34.

Blankenberge 2018

La traditionnelle excursion organisée par le Plan de Cohésion Sociale à la mer du Nord aura lieu cette année à Blankenberge, **le vendredi 13 juillet**.

Les inscriptions seront prises uniquement par téléphone au 064/43.17.34.

Toutes ces activités sont une initiative du Plan de Cohésion Sociale de l'administration communale de Morlanwelz, du collège communal, de l'Echevine responsable, Josée Incannela, et du Bourgmestre, Christian Moureau.

Chef de projet : Sophie Olivier.
Infos : sophie.olivier@morlanwelz.be - 064/43.17.34 (aussi sur Facebook !)

Programme des festivités carnavalesques 2018

Mont-Sainte-Aldegonde

- Sortie des Vis Grands Pés le samedi 3 février
- **Carnaval :**
  Le dimanche 11 février
  11h : rondeau du matin sur la place M. Buset
  18h : cortège au départ de la place M. Buset
  20h30 : feu d'artifice en bas de la rue de Namur
  Le lundi 12 février
  19h : cortège au départ de la Pichelotte
  21h30 : feu d'artifice devant la commune
  Le mardi 13 février
  Raclot

Morlanwelz

- Soumonce générale le dimanche 4 février
  20h : feu d'artifice sur la Grand-Place
- Sortie des Vis Grands Pés et Grands Més le samedi 10 février
- **Carnaval / Feureu :**
  Le dimanche 18 février
  11h : rondeau du matin sur la Grand-Place
  16h : cortège au départ du quai de la Haine
  18h : rondeau final sur la Place Albert 1er
  Le lundi 19 février
  9h : sortie de la jeunesse avec la Viole de Binche
  19h : cortège aux lumières et bengales par la Grand'Rue
  21h : «Grand Feu» et feu d'artifice sur la place Albert 1er

Carnières

- Soumonce générale le samedi 3 mars
  21h : feu d'artifice sur la Place de Carnières
- Sortie des Vis Grands Pés le samedi 10 mars
- **Carnaval :**
  Le dimanche 18 mars
  11h : rondeau du matin sur la place de Carnières
  16h : cortège
  Le lundi 19 mars
  20h : cortège aux flambeaux au départ de la place Waressaix
  21h30 : feu d'artifice sur la place de Carnières
  Le mardi 20 mars
  Sortie libre des sociétés
  Vers 21h : feu d'artifice et brûlage des bosses des Gilles des Trieux à la rue Royale
  Vers 22h : brûlage des bosses sur la Place de Carnières

Présence de nombreuses loges foraines sur la Place de Carnières du samedi 17 au mardi 21 mars.

23e Marché de Noël

Le Syndicat d'Initiative de Morlanwelz (SIM) et le comité organisateur du marché de Noël remercient de leur participation les bénévoles, les exposants, l'administration communale, les ouvriers communaux pour leur disponibilité, ainsi que les visiteurs qui ont fait de cette édition une belle réussite.

Retrouvez toutes les photos des nombreux stands présents lors du marché de Noël sur le site www.morlanwelz.be > loisirs > photos > festivités > les marchés de Noël.

Rejoignez les
Petits Jardiniers

Société folklorique de Morlanwelz créée en 1994 pour les filles et les garçons

Tu as entre 5 et 12 ans ? Tu aimes le folklore ?
Alors, rejoins-nous et viens t'amuser lors du Feureu de Morlanwelz le dimanche 18 et le lundi 19 mars !
Mise : 28-€ (location du costume, collations, assurances... comprises) / 50-€ pour deux enfants et plus de la même famille (habitant sous le même toit).

Contact :
064/43.16.66 - 0479/22.09.27
co@lespetitsjardiniers.be
www.lespetitsjardiniers.be

MORLANWELZ
Société des Paysans
Rejoignez-nous !
Contact : Patricia Fromont
064/44.49.41 0499/60.16.20
luc.staquet@skynet.be

Métaphores

Métaphores asbl, C.E.C. (centre d'expression et de créativité), maison citoyenne, librairie de seconde main, fut fondée en 2000-2001 par Jocelyne Obst. Depuis cet été, le comité a été renouvelé : l'équipe rassemble des profils différents sous la présidence de Diégo Straz, auteur-compositeur et musicien qui mixe, enregistre, joue dans le studio de Francis Cabrel, accompagne des artistes tels qu'Alain Chamfort, Aaron, Laura Pausini, enchaîne des tournées en Belgique, en France, en Suisse, au Canada... bref, il apporte un regard artistique et professionnel. Le secrétariat est tenu par Rachel Strazzeri, bachelière en sciences politiques et dont la jeunesse et l'enthousiasme sont doublés de la compétence nécessaire pour comprendre et appliquer les règles de droit qu'une asbl doit suivre. La trésorerie est assumée par Laurence Maudoux, comptable et fiscaliste qui apporte la rigueur essentielle dans la gestion pour pérenniser l'asbl. Enfin, la coordinatrice/employée se nomme Sabine Deltenre : de formation artistique en sculpture à la Cambre puis en gestion d'institution culturelle, elle cumule les expériences professionnelles en tant que responsable de projets dans des entreprises internationales et s'investit parallèlement comme bénévole dans des projets sociaux et «de cœur».

La créativité se développe au travers des ateliers conduits par des professionnels du monde artistique, des animateurs spécialisés : percussion, dessin, slam, création textile, tables de conversation en langues étrangères, ateliers «arts du spectacle», «apéros littéraires» avec la rencontre d'auteurs, «goûters philo», interviews musicales de groupes ou chanteurs et concerts, ateliers culinaires, week-ends d'échappées créatives au féminin, ateliers de sculpture en prévision.
L'accès est aisé grâce aux arrêts proches des transports en communs (TEC 130, 82,132,133, gare ferroviaire), des parkings faciles d'accès guère éloignés.
Métaphores est ouvert du mardi au vendredi de 13 à 17h, le samedi de 9h30 à 13h et pendant les activités. Infos : 0496/ 81.45.60.
metaphores.asbl@hotmail.com - www.metaphoresasbl.be

Epicerie fine de la poésie, amoureuse des mots, maison plurielle de partage généreux et du vivre ensemble, si Métaphores accueille les amis et la famille de 0 à 99 ans, elle conserve une vision intergénérationnelle dont la programmation se veut résolument ouverte vers l'extérieur. Un conseil : poussez la porte du **51 Grand-Rue** et entrez, vous comprendrez la magie dégagée par le lieu et le sens des mots *sourire*, *chaleur*, *plaisir*, *bonheur*...
Les arts, la culture ne doivent pas rester inconnus, ignorés dans une cité ; ils sont et font partie intégrante de son développement local.

Propos recueillis par Annette Tilmant avec l'accord de Sabine et de sa charmante équipe.

Stages dès 5 ans au crie

Le centre régional d'initiation à l'environnement organise des stages pendant les vacances de carnaval et de printemps, renseignez-vous sur le site du CRIE :
www.crie-mariemont.be
secretariat@crie-mariemont.be - 064/23.80.10

Stages de Carnaval du 12 au 16 février : *La nature en hiver* (5-7 ans) et *Les peuples du froid* (8-12 ans)
Stages de Pâques
Du 3 au 4 avril : *A pas de loup* (5-7 ans)
Du 3 au 6 avril : *Capsules vidéo* (12-16 ans)
Du 5 au 6 avril : *Sur les traces du loup* (8-12 ans)
Du 9 au 13 avril : *Nos voisins les oiseaux* (8-12 ans) et *La ronde des fruits et légumes* (5-7 ans)

Un Centre de Technologies Avancées à l'ITM de Morlanwelz

En novembre 2017, l'Institut Technique de Morlanwelz (ITM) était en grande effervescence pour l'inauguration officielle de son «CTA» en charpente et ossatures bois. Rien n'avait été laissé au hasard pour recevoir Mme Marie-Martine Schyns, Ministre de l'éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, réseau d'enseignement dont dépend l'école technique et professionnelle.

Mais en quoi ce nouveau bâtiment, situé à la rue Moyaux, est-il si important pour qu'une représentante de la Fédération Wallonie-Bruxelles se rende dans la Cité des Normaliens ?

Comme l'explique le chef des travaux de l'ITM, Philippe Salerni : *«complétant le matériel dont disposent traditionnellement les écoles techniques, un CTA met des équipements de pointe à la disposition des étudiants à partir de la 5e secondaire de l'enseignement ordinaire, spécialisé, de promotion sociale, mais aussi de l'enseignement non universitaire, et cela quel que soit le réseau. L'objectif du CTA en charpente et ossatures bois de l'ITM est d'offrir aux étudiants la possibilité d'utiliser du matériel que les écoles ne peuvent habituellement pas se permettre d'acquérir, en raison du coût fort élevé, mais utilisé par les entreprises.»*

Pourquoi installer ce nouvel outil technologique et pédagogique à Morlanwelz ? Jean-Charles Deneufbourg, échevin des travaux et président de l'Amicale des anciens élèves de l'ITM, considère comme évident le choix de Morlanwelz pour l'implantation du CTA : *«Morlanwelz s'est toujours démarqué dans la Région du Centre comme étant la Cité de l'Enseignement et, vu sa position stratégique au niveau routier, il était normal que le CTA en charpente et ossatures bois soit greffé à l'ITM. De plus, depuis sa création en 1876, cette école porte en elle une longue tradition d'innovations pédagogiques et techniques. Ce CTA est donc une formidable vitrine non seulement pour l'ITM et les métiers techniques mais aussi pour la commune de Morlanwelz.»*

Cette structure sera-t-elle néanmoins accessible à des personnes extérieures au monde de l'enseignement ? M. Salerni précise : *«notre souhait est de faire de ce CTA un véritable pôle de formation pour les écoles des environs, mais aussi de l'ouvrir à un maximum de partenaires extérieurs en offrant des formations ciblées tant aux entreprises qu'aux demandeurs d'emploi. En collaboration avec le FOREM, nous pourrons proposer à ces derniers des formations performantes correspondant aux profils de qualification et de formation établis afin de leur permettre une meilleure insertion sur le marché de l'emploi.»*

Voici donc pour la Région du Centre la mise en place d'un bel outil technologique qui répond en écho au slogan de l'ITM précisant qu'ici «Nous formons des professionnels» !

Interview et photos : Renaud Decock

Parrainer un enfant ?

Vous avez plus de 25 ans ? Vous souhaitez offrir un peu de votre temps à un enfant ?

Le service «Parrain & Moi» de la Cité de l'Enfance vise à trouver des familles de parrainage au profit d'enfants confiés à des institutions de l'aide à la jeunesse. Le but est de leur apporter une bulle d'oxygène en leur offrant des moments de convivialité en famille et en leur permettant de sortir du cadre institutionnel.

Une marraine vous fait part de son expérience : *«Après un parcours de deux mois environ à rêver de cet enfant, à l'imaginer, à penser au pire et au meilleur, nous allions enfin le rencontrer. Lors de la première rencontre, nous avions le cœur qui battait très vite quand nous l'avons vue de dos assise sur sa chaise, à table. Elle était gênée et nous aussi. Elle se balançait sur la chaise et j'ai eu peur qu'elle tombe ! Alors, j'ai retenu le dossier de la chaise et nous nous sommes regardées… Je l'ai trouvée si jolie! Je lui ai dit, de façon impulsive. Elle a rougi et elle a détourné la tête avec les yeux mouillés. Oh... j'étais mal ! Mon cœur avait parlé, j'avais craqué ! Plus tard, elle m'a rappelé que j'avais eu peur de la voir tomber elle, petite fille que je ne connaissais pas ! Et ce geste l'a aidée à comprendre pourquoi nous étions là…*
Nous la rencontrons maintenant au rythme de trois ou quatre jours sur le mois.»

Vous avez envie de vivre l'expérience du parrainage ? Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez dès à présent «Parrain & moi» par téléphone au 071/92.39.58, par courriel à servicedeparrainage@chu-charleroi.be ou via la page Facebook du service.

Vacances de Printemps 2018

Du mardi 3 au jeudi 12 avril

Consciente des difficultés que les parents éprouvent pour occuper leur(s) enfant(s) durant la période des congés scolaires de printemps, l'administration communale à travers son échevinat de la jeunesse, vous propose son centre de vacances :

A l'école communale des Trieux
Rue des Ecoles à Carnières
pour les enfants de 6 à 11 ans inclus

Centre de vacances Morlanwelz

(ils seront répartis par tranches d'âge : 6 à 8 et 9 à 11 ans).
L'inscription et le paiement préalables sont obligatoires à l'administration communale, à raison de 20-€ la semaine.

Centre agréé par l'ONE en collaboration avec Hainaut Culture Tourisme

Une initiative du Collège communal de Morlanwelz.
Echevine responsable : J. Incannela - 064/43.17.86.
Editeur responsable : Ch. Moureau, Bourgmestre.

Installation du conseil communal et du conseil de l'action sociale des jeunes

Le 14 novembre 2017, les jeunes élus du conseil communal des enfants et du conseil des jeunes du C.P.A.S. ont prêté serment et ont été officiellement installés. Ce fut une magnifique soirée au cours de laquelle ils ont pu s'exprimer...
Que de richesses et de spontanéité relevées dans leurs suggestions...

Cette manifestation a mis en évidence la volonté du conseil communal de privilégier la participation citoyenne des jeunes conseillers à la gestion de LEUR Commune.

Bien sûr, toutes les idées émises ne seront pas retenues à court terme, notamment pour des raisons financières.
Certaines sont toutefois en cours de réalisation.

Au cours de leur mandat, ils auront l'occasion de se rendre compte du travail d'un conseiller communal, d'un échevin, d'un conseiller de C.P.A.S., d'un bourgmestre, d'un président de C.P.A.S.

Pour eux, jeunes conseillers, cette expérience permettra de mieux vivre nos activités culturelles, folkloriques, patriotiques, notamment, de mieux connaître les acteurs de notre vie politique et de mieux appréhender les difficultés de notre population.

Mais ce qui est d'une importance majeure, à notre avis, c'est que, tous ensemble, nous puissions continuer à rêver, plus uniquement pour nous-mêmes, mais aussi et surtout pour les autres.

Christian Moureau, bourgmestre,
Giorgio Facco, président du C.P.A.S.,
Josée Incannela, échevine de la Jeunesse

Les jeunes conseillers communaux :	Les jeunes conseillers du C.P.A.S.:
Laly Bertolo	**Matteo Capitani**
Louise Carota	**Imran Chama**
Chiara Colinet	**Thomas Hennebert**
Tessa Demartin	**Gloria Pezzetti**
Anaëlle Francq	**Serena Rillaert**
Laura Scarpini	**Camille Tillier**
Mélina Strzoda	**Aélia Tranchina**

Avis de recherche

La plateforme emploi de la commune de Morlanwelz est à la recherche de palettes de bois en bon état pour un projet de création de mobilier à base de matériaux de récupération.

Pour tout renseignement :

Agence locale pour l'emploi (A.L.E.)
2 rue Raoul Warocqué - 7140 Morlanwelz

Dominique Van Den Berge
064/43.17.15 - ale@morlanwelz.be

Echevin responsable :
Gérard Mattia, échevin de l'Emploi

Cinéma des Résistances

à la Maison de la Laïcité - Place Albert 1er, 16a

Jeudi 29 mars à 20h
Le ciel attendra de Marie-Castille Mention-Schaar.
Sonia, 17 ans, a failli commettre l'irréparable pour *garantir* à sa famille une place au paradis.
Mélanie, 16 ans, vit avec sa mère, aime l'école et ses copines, joue du violoncelle et veut changer le monde. Elle tombe amoureuse d'un *prince* sur internet. Elles pourraient s'appeler Anaïs, Manon, Leila ou Clara et, comme elles, croiser un jour la route de l'embrigadement… Pourraient-elles en revenir ?

4-€/séance, Art 27.
Voiturage gratuit pour les Morlanwelziens sur inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26. Infos auprès de Mimie Lemoine au 0497/46.34.93 ou au 064/44.59.40.

Café pluriconvictionnel

Mardi 13 mars de 19h30 à 21h30
à la «Taverne du Brasseur»
Quai de la Haine 3 a - 7140 Morlanwelz

«Le libre arbitre, mythe ou réalité ?»

Tél.: 064/44.31.19
E-mail : cafetheomlz@gmail.com
Site : http://www.cafetheo.canalblog.com

CAFÉ PLURI CONVICTIONNEL MORLANWELZ

Retrouvez toutes les activités sur www.morlanwelz.be/agenda

A.S.B.L Maison de la Laïcité Morlanwelz

Place Albert 1er, 16a
064/44.23.26
www.morlanwelzlaicite.be
laicite.mlz@hotmail.com

Cycle de conférences-débats
Mal-être, bien-être… et s'épanouir

Jeudi 8 février à 19h30
La dépression positive par Etienne Payen, médecin généraliste et psychothérapeute.
Comprendre la dépression. Trouver et retrouver ses repères dans la dépression. Sommes-nous tous à risque ? En quoi sommes-nous responsables de la dépression ? Comment en sortir ? Au fait, qu'est-ce qu'une psychothérapie ? Faut-il prendre obligatoirement des antidépresseurs ?
Cette conférence passionnera tout un chacun, car qui n'a pas été confronté lui-même ou dans son entourage à la dépression ?
Entrée : 3-€ - Art.27.

Mercredi 18 avril à 19h30
Oser affronter ses blessures par Dominique Patte, psychothérapeute sophia-analyste.
Pourquoi ai-je l'impression de passer à côté de ma vie ? Quelque chose me coince. Pourquoi ai-je toujours mal quand il se passe cet événement ou quand on me dit telle chose ? Pourquoi est-ce que je n'arrive pas à être heureux ? Oser retrouver ses blessures, les traverser pour les cicatriser, s'en libérer et enfin s'épanouir. Cette conférence abordera ces questions au départ d'exemples vécus et pourra être suivie d'un échange fructueux avec le public.
Entrée : 3-€ - Art.27.

Suite du cycle au 2e semestre…

Les Lundis du Préau

Entrée et goûter compris : 4-€.

Lundi 26 février à 14h15
Destins de femmes avec Patricia Beudin et Jean-Pierre Schotte (accordéon).
Portraits significatifs de femmes d'ici et d'ailleurs dans la littérature – extraits – et chansons sur le thème.

Lundi 16 avril à 14h15
Les enfants virtuoses
par Yvan Nicaise.
Découverte de moments musicaux inédits à travers le monde.

La maison de la Laïcité fête ses 20 ans

Dimanche 25 mars à 12h30.

Nos activités sont ouvertes à tous. La convivialité est notre maître mot. Retrouvez nos ateliers dans l'agenda en page 24…

Activités des associations

Retrouvez les associations sur le site communal

Un grand projet santé à Morlanwelz !

La commune de Morlanwelz, représentée par son échevine de la santé, Josée Incannela, s'est engagée dans un grand projet santé, avec une trentaine de partenaires morlanwelziens, binchois et louviérois. La Maison de Mariemont, maison de repos et de soins, est l'autre grand partenaire de ce projet subsidié par le SPF Santé.

Mais de quoi s'agit-il exactement ? Il s'agit de lutter contre les conséquences des pathologies neurologiques invalidantes. Par exemple, lutter contre les conséquences sociales de la sclérose en plaques.
En effet, on constate que beaucoup de patients atteints d'une pathologie neurologique invalidante ont tendance à rester enclavés chez eux. Ils ne sortent presque plus. Les conséquences peuvent survenir rapidement : à la pathologie neurologique s'ajoutent parfois d'autres pathologies, comme l'obésité et les maladies cardiovasculaires. Il y a aussi l'isolement social, la solitude. Et quand ces patients ont un proche qui les aide (ce qu'on appelle «les aidants proches» dans le jargon de la santé), les «aidants» sont parfois, au bout du compte, épuisés. Pour les soulager, dans ce cas-là, les patients sont bien souvent placés dans une institution, un hôpital, une maison de soins, alors qu'ils avaient envie de rester chez eux ; mais il arrive un moment où ce n'est plus possible pour eux de rester à la maison.

C'est là que le projet santé en question intervient. Il a notamment pour objectifs de favoriser l'accès aux bilans médicaux et de permettre aux patients de rester chez eux tout en soulageant leurs aidants proches. Les patients seront soignés le plus près possible de chez eux et auront accès aux soins plus facilement grâce à une meilleure coordination des services de transport. La qualité de vie et le bien-être des patients seront améliorés au quotidien, en misant par exemple sur une meilleure alimentation et la pratique d'activités physiques. Le projet développera aussi un important volet communication, entre autres pour mieux faire connaître aux patients leur maladie et les soins existants et pour mieux faire connaître au grand public les maladies neurologiques et leurs conséquences, et ainsi viser une meilleure reconnaissance sociale des patients.

C'est un PACT «plan d'accompagnement concerté transversal» :
- «accompagnement», parce que le patient sera soutenu par des professionnels de référence ;
- «concerté» avec le cercle de confiance du patient ;
- «transversal», parce que le plan va de la prévention aux soins aigus.

Le nom entier du projet est : *«Plan d'accompagnement concerté transversal – dispositif interdisciplinaire de prise en charge des patients souffrant d'une maladie chronique dans la région du Centre»*.
Il durera jusqu'à la fin de 2021. Le projet est très structuré et ses objectifs sont très concrets.

C'est un projet très important étant donné aussi que, d'après les statistiques, la part de malades chroniques est plus importante sur le territoire de Binche, Morlanwelz, La Louvière qu'ailleurs en Wallonie et dans le Hainaut, tandis qu'il y a moins de médecins généralistes actifs sur ce même territoire…

Josée Incannela est consciente de l'intérêt du projet et le prend très à cœur : *«la santé, c'est tellement important*, commente-t-elle. *Quand on l'a, on ne s'en rend pas toujours compte. Mais quand on a la santé, il faut faire tout ce qu'on peut pour ceux qui ne l'ont pas ou qui ne l'ont plus».*

Infos :
anne-francoise.raedemaeker@idea.be

L'atelier des F.P.S. Femmes prévoyantes socialistes de Morlanwelz

Voici des nouvelles de l'atelier tricot des Femmes prévoyantes socialistes de Morlanwelz qui se tient le jeudi de 12h30 à 15h à l'ancienne maison communale de Mont-Sainte-Aldegonde.

Cette année 2017 nous avons pu aider grâce aux dons de laine, à notre Mémère, à Raymonde et aux autres, des personnes dans le besoin connues d'une ou l'autre d'entre nous et nous avons aussi donné des tricots pour la Croix-Rouge.

Notre petite participation de 1-€ par séance nous a permis de participer aux frais d'achat des friandises lors de l'opération *Place aux enfants* et lors de la soirée *Halloween* organisée à Carnières.

Le comité des Femmes prévoyantes socialistes de Morlanwelz et les Tricopines de l'atelier tricot vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018 !

Claudette Vandenbrande,
présidente des F.P.S. (0472/30.70.07)
Annette Grégoire,
responsable de l'atelier tricot
(0473/70.60.69)

Envie de nous rejoindre ?
Venez le jeudi de 12h30 à 15h à l'ancienne maison communale de et à Mont-Sainte-Aldegonde, nous vous y accueillerons avec plaisir.
http://fps-morlanwelz.blogspot.be
http://tricotfpsmorlanwelz.blogspot.be

femmes prévoyantes socialistes fps

Société Royale d'Instruction Populaire de Morlanwelz

Activités de la Société Royale d'Instruction Populaire (S.R.I.P.)

- **Samedi 17 février :** déplacement en car de notre *Club Opérettes* à Gilly pour entendre *Les Tenors*.
- **Samedi 17 mars à 17h :** rétrospective des activités 2017 de la S.R.I.P. dans la salle des mariages de l'hôtel communal.
- **Samedi 31 mars :** déplacement en car de notre *Club Opérettes* à Gilly pour l'opérette *La Chauve-souris* de Johann Strauss.
- **Samedi 28 avril :** déplacement en car de notre *Club Opérettes* à Gilly pour l'opéra-bouffe *Orphée aux Enfers* de Jacques Offenbach.
- **Dimanche 6 mai :** excursion de printemps.
- **Dimanche 17 juin :** excursion.
- **Du 5 au 15 juillet :** voyage de vacances dans le Périgord.

Pour tout renseignement concernant la société et les activités reprises ci-dessus, n'hésitez pas à téléphoner à Bernard Seutin, président, au 064/26.27.08.

Pour la Société,
Bernard Seutin, président

http://bibliotakecaremorlanwelz.wordpress.com

Anniversaire du jumelage Morlanwelz-Villarosa

Le 17 novembre 2017, le comité du jumelage Morlanwelz-Villarosa et le collège communal, ont reçu pour la première fois le nouveau bourgmestre de Villarosa, Giuseppe Fasciana.
Celui-ci était accompagné de trois conseillères communales.

Au programme : visite du nouveau centre de technologies avancées de l'Institut technique de Morlanwelz (voir p.16), visite aux écoles provinciales du plateau Warocqué...

Photo : V. Santocono ©

Le lendemain, une soirée dansante a été organisée en leur honneur, plus de 300 convives ont pu s'y adonner à la danse.

Photo : V. Santocono ©

Nous espérons entreprendre des projets d'échanges culturels et européens.

Josée Incannela,
présidente du comité du jumelage

Spectacle humour : «Rose»

Samedi 10 février à 19h30
Entrée au chapeau

Dan Gagnon est de retour sur scène avec «Rose», son 4e spectacle. Le plus drôle et le plus abouti à ce jour. Il revient en pleine forme et heureux. Que lui est-il arrivé ? Est-ce que le fait de soigner la dépression dont il nous parlait dans «Première tournée d'adieu» serait une des clés du bonheur ?

Jazz : Barbara Wiernik

Mercredi 14 février à 20h30
Prévente : 8-€ - prix plein : 10-€

Les deux artistes nous présentent le répertoire de leur premier album commun «Complicity» et nous offrent un jazz vocal mélodique, virevoltant et lumineux aux sonorités très actuelles. Un projet dont les compositions originales sortent les voiles pour vous emmener vers le large, sur le dos de vagues invisibles, le temps d'un moment d'émotion pure, de douceur et de joie de vivre.
Avec Barbarba Wiernik (voix, effets, paroles), Nicola Andrioli (piano, synthétiseur, compositions), Manuel Hermia (sax, flûte, bansuri).
En collaboration avec Central.

Exposition «Les Djins d'Carnières» de Jean-Pierre Vansantvoort

Du 24 février au 2 mars - entrée libre

Jean-Pierre Vansantvoort est titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en dessin, obtenu, avec grande distinction, sur les bancs de l'Académie des Beaux-Arts de Charleroi. Sa passion pour le dessin se manifeste dès son enfance et c'est en autodidacte qu'il s'intéresse à la peinture. Ses portraits dépassent la simple image pour s'attacher à l'expression de l'âme du sujet. Sa peinture est sombre et flamboyante à la fois. Ses personnages, femmes nues ou drapées, tapies dans l'ombre ou soudain inondées de soleil sont comme frappés par lui.
Exposition visible du 24 février au 2 mars du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h. Le week-end de 10h à 12h et de 13h à 17h. Vernissage vendredi 23 février à 19h.

CinéClub : «Le sens de la fête»

d'Eric Toledano et Olivier Nakache, avec Jean-Pierre Bacri et Gilles Lelouche.
Vendredi 9 mars à 19h30 - tarif : 4-€

Max est traiteur depuis 30 ans. Aujourd'hui, il organise un sublime mariage dans un château du 17e siècle, un de plus, celui de Pierre et Helena. La loi des séries va venir bouleverser un planning sur le fil où chaque moment de bonheur et d'émotion risque de se transformer en désastre ou en chaos. Des préparatifs jusqu'à l'aube, nous allons vivre les coulisses de cette soirée à travers le regard de ceux qui travaillent et qui devront compter sur leur unique qualité commune : le sens de la fête.

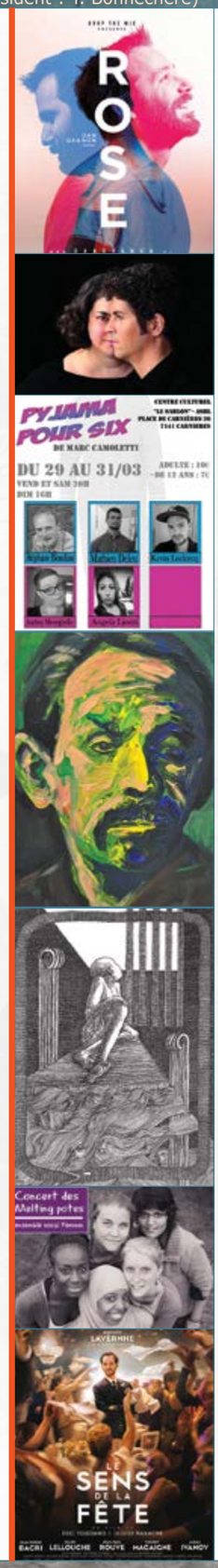

Regard du monde : la Sardaigne

Jeudi 15 mars à 19h - tarif: 8-€

Venez découvrir la Sardaigne de l'intérieur, intemporelle et éternelle, et la Sardaigne balnéaire du littoral. Deux mondes différents dont les routes mènent toutes à un village perché, à une église romane, un étonnant nuraghe, une plage aux eaux limpides, un golfe entouré d'oliveraies, une baie enfouie dans le maquis ou une crique secrète. Elles mènent surtout vers les habitants, qui sont à l'image de leur île : des bergers dans l'âme, fidèles aux traditions.

Théâtre : Pyjama pour six

Vendredi 30 mars et samedi 31mars à 20h et dimanche 1er avril à 16h
Prévente : 8-€ - prix plein : 10-€

Pour ne pas la laisser seule le jour de son anniversaire, Bernard invite sa maîtresse Brigitte dans sa maison de campagne. Pour justifier cette présence que sa femme pourrait trouver bizarre, il propose à son ami Robert de venir passer le week-end, à charge pour lui de faire passer Brigitte pour sa propre maîtresse. Ce que Bernard ignore, c'est que Robert est l'amant de sa femme, et que cette dernière a engagé une aide-ménagère qui se prénomme également Brigitte. Bref, gags à volonté et fous rires assurés.

Exposition : «Révoltes, amours et barbaries» Dessins d'Arnold Despiegeleer

Du 14 au 22 avril - entrée libre

Une exposition qui nous invite à réfléchir sur le retour des barbaries. L'expression d'une révolte contre les exclusions sociales et le rejet des migrants. Un appel humaniste et solidaire.
Avec la participation de la Marche des Migrants de la Région du Centre.
Exposition visible du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.Le week-end de 10h à 12h et de 13h à 17h.

Concert : Les Melting Potes Ensemble vocal féminin

Dimanche 22 avril à 16h
Tarif : 5-€ - Art 27 : 1,25-€
Concert organisé à l'occasion de l'expo *Révoltes, amours et barbaries*, au profit des personnes migrantes de la Région du Centre. Une collaboration avec le collectif *La marche des migrants*.

Ateliers créatifs pour les enfants de 4 à 12 ans

De 9h à 16h (garderie : 1-€/h de 8h à 9h et de 16h à 17h)

«Dessin, création autour des Mangas» du lundi 12 au vendredi 16 février.

«Le jardin extraordinaire, les légumes remarquables» du mardi 3 au vendredi 6 avril.

Vous recherchez des informations et de la documentation sur l'Union européenne ?

Voici deux des dernières brochures disponibles gratuitement sur simple appel au 0800 90 274

12 leçons sur l'Europe

nouvelle édition 2017

Quel est le but de l'Union européenne? Pourquoi et comment a-t-elle été créée? Comment fonctionne-t-elle? Qu'a-t-elle déjà accompli pour ses citoyens et quels sont les nouveaux défis auxquels elle est confrontée aujourd'hui?

À l'heure de la mondialisation, l'Union européenne peut-elle rivaliser avec les autres grandes économies, tout en préservant ses valeurs sociales? Comment gérer l'immigration? Quel rôle l'Europe jouera-t-elle sur la scène internationale dans les prochaines années? Quelles seront les frontières ultimes de l'Union? Quel est l'avenir de l'euro?

Ce sont là quelques-unes des questions que Pascal FONTAINE, Expert en Affaires européennes, aborde dans cette édition 2017 de sa brochure 12 leçons sur l'Europe, destinée au grand public.

Vous désirez recevoir gratuitement un exemplaire de cette publication, n'hésitez pas à faire appel à notre relais!

Document de réflexion sur l'avenir de la défense européenne

Le 1er mars 2017, la Commission européenne a présenté un livre blanc sur l'avenir de l'Europe. Une série de documents de réflexion sur des thèmes clés pour l'avenir de l'Union européenne (UE) à 27 Etats membres ont été publiés par la suite.

Le document de réflexion sur l'avenir de la défense européenne est le quatrième de cette série. Il décrit les principales tendances et défis qui façonneront l'avenir de notre sécurité et de notre défense et, à partir de là, définit les options dans le cadre de trois scénarios pour progresser vers une union de la sécurité et de la défense.

Vous désirez recevoir gratuitement un exemplaire du document «L'avenir de la défense européenne», n'hésitez pas à faire appel à notre relais!

europe direct Hainaut

Contactez nous!
0800 90 274
Tous nos services sont gratuits!

Europe Direct-Hainaut
rue de Nimy 46 - 7000 MONS
Tél.: 0800 90 274 (n° gratuit)
europedirect@hainaut-developpement.be

www.europedirecthainaut.be
www.hainaut-developpement.be

Rejoignez-nous sur Facebook:
www.facebook.com/europedirecthainaut

Un service de Hainaut Développement

avec le soutien financier du SPF Affaires étrangères et de l'Union européenne

A la Maison Croix-Rouge, vous êtes chez vous !

CROIX-ROUGE de Belgique

Fin 2017, la Maison Croix-Rouge de Morlanwelz a acquis l'intégralité du bâtiment (ancien commissariat) dont elle occupait une partie depuis neuf ans. Elle remercie d'ailleurs l'administration communale qui avait mis les locaux à sa disposition.

L'agrandissement de la superficie occupée est allé de pair avec une remise à neuf : déménagement et nouvelle peinture pour la boutique (anciennement appelée «brocante») et la vestiboutique. Celle-ci est de plus dotée d'un nouveau comptoir, que Patricia, la secrétaire, a déniché grâce à ses nombreux contacts.

Depuis le réaménagement des services aux clients, ceux-ci viennent en plus grand nombre et sont séduits par les nouvelles couleurs des murs, vert et melon !
La boutique occupe maintenant une très belle pièce, lumineuse, dans laquelle les objets mis en vente (vaisselle, décoration, bibelots en tous genres, jeux…) sont bien mis en valeur. Un endroit à visiter, et pourquoi pas quand on cherche un cadeau à offrir ?
C'est le cas de Philippe, qui vient d'acheter un jouet pour un enfant de sa famille : *On fait de bonnes affaires* ici nous dit-il, *j'ai trouvé exactement ce que je cherchais.*

A la vestiboutique, tout est soigneusement rangé et, bonne nouvelle, suite à l'appel au don de vêtements pour adolescents, il y en a une tringle complète !
Par contre, il manque encore des vêtements grande taille et la Maison Croix-Rouge fait appel à votre générosité, toujours très importante et appréciable.
Annie, qui rend visite à l'équipe tous les jours, explique qu'elle s'habille exclusivement ici : *Certaines personnes n'osent pas venir, car elles sont gênées si elles repartent sans achat. Mais c'est comme au magasin, si on ne trouve rien qui nous plaît, on s'en va et il n'y a pas de problème !*
A noter que le prix des vêtements oscille en moyenne entre 0,50-€ et 2-€.

Autre service, très important et qui fonctionne bien : la location de matériel paramédical (lits médicalisés, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles, aérosols…). N'hésitez pas à vous informer, si vous avez une question pour vous ou un de vos proches.

Patricia, Marc et les bénévoles vous attendent, à la Maison !

Notre adresse :
Maison Croix-Rouge de Morlanwelz
Chaussée de Mariemont 2
«Maison Croix-Rouge de Mariemont» sur Facebook
Nos heures d'ouverture : le lundi de 10h à 13h et du mardi au vendredi de 9h à 17h
Informations :
Marc Bizet (président) 0498/70.39.01
Patricia Mertens (secrétaire) 0495/14.69.61

Naissances

Alaers Tymaë, né le 21/11
Bonnechère Emma, née le 27/12
Calabrò Castello Chloe, née le 7/11
Chia Eleyana, née le 17/11
Curella Lenzo, né le 9/12
Dauby Manoë, né le 19/12
Delhaye Ayden, né le 18/11
Di Rupo Aleandro, né le 20/11
Djemmal Zakaria, né le 18/11
Dupont Florian, né le 23/11
Hamel Calogero, né le 8/11
Kubwimana Bradley, né le 1/11
Leblanc Yliandro, né le 7/12
Marinaro Mila, née le 8/12
Mathieu Luca, né le 4/12
Mizero Ezer, né le 22/12
Mohamad Dib Yamin, né le 4/11
Nlambi-Kiowa-Nzuzi Lydia, née le 19/12
Turchi Alessio, né le 20/12
Utku Veli, né le 7/11
Van Roey Lairin Tessa, née le 5/11

Mariages

Lefkaros Angelos
et Vullo Catalda
Terragnolo Francesco
et Duriau Christine
Vermeiren Christophe
et Treddenti Cindy

Service état civil

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi :
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.
Jeudi :
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.
Vendredi :
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h.
Samedi : de 10h à 12h.

Décès

André Simone, 91 ans,
veuve de Marneffe M.
Bianco Gil, 38 ans
Bury Edouard, 71 ans,
époux de Clitophon C.
Canivet Léonce, 83 ans,
épouse de De Troyer M.
Carota Antonio, 68 ans,
époux de Capierri E.
Cocheteux Jean, 74 ans
De Schepper Jérémy, 19 ans
De Vlieger Emiel, 88 ans,
veuf de Smet E.
Delval Luc, 63 ans
Deplanche Georgette, 85 ans,
veuve de Boryslowski W.
Di Fulvio Armando, 82 ans,
époux de Conte M.
Di Giugno Calogera, 87 ans,
veuve de Zangara M.
Difficile Assunta, 83 ans
Duval Arthurine, 84 ans,
veuve de Fumière R.
Gilles Christian, 67 ans,
époux de Blairon R.
Imbert Robert, 80 ans,
époux de Eleksa M.
Loos Annie, 69 ans
Lorent Pol, 67 ans
Maloux Lucette, 74 ans,
veuve de Wagnies E.
Maniscalchi Bernardo, 92 ans,
veuf de Ignoto A.
Massart Francine, 92 ans,
veuve de Laurent M.
Menchi Lina, 85 ans,
veuve de Santinelli R.
Mercier Jeanne, 80 ans,
veuve de Timmerman .
Pasture Janine, 86 ans,
veuve de Aulit V.
Père Alphonsine, 95 ans,
veuve de Mahieu R.
Quairiaux Raymond, 86 ans,
époux de Pourbaix R.
Rinaldi Danielle, 60 ans,
veuve de Laurent R.
Romain Bernard, 72 ans,
époux de Wargnie A-M.
Siravo Ida, 85 ans, veuve de Pitisci A.
Sollima Salvatore, 86 ans,
époux de Bruno M.
Trigalez Fernande, 80 ans,
épouse de François C.
Vanden Dooren Augusta, 93 ans
Vandermoeten Michel, 77 ans
Verdavaine Marie-Thérèse, 86 ans,
veuve de Loparco G.
Wiart Marthe, 96 ans,
veuve de Cordier M.
Wilputte Solange, 79 ans,
veuve de Lempereur M.
Zas Manuel, 72 ans

Numéros importants

112 www.sos112.be **URGENCES - POMPIERS - SAMU**

101 www.police-mariemont.be **POLICE**

105 www.croix-rouge.be **CROIX-ROUGE**

070/245.245 **CENTRE ANTIPOISONS**

065/879.030 **HYGEA**

070/344.344 **perte/vol de carte de banque**

0800/2123.2123 - **perte/vol de carte d'identité**

PHARMACIENS

BUSQUIN
Rue Duvivier, 7 - 064/43.22.88
CASTELAIN - MULTIPHARMA
Pl. du Marché, 2 - 064/44.22.70
LARSILLE - FAMILIA
Chée Brunehault, 415 - 064/44.21.87
DALLONS
Rue Waressaix, 55- 064/44.80.11
VALENTIN
Grand-Rue, 10 - 064/44.20.62
DEGHISLAGE - MULTIPHARMA
Pl. de Carnières, 37 - 064/44.21.22
HAMAIDE
Av. W. Churchill, 25 - 064/28.38.98
SCHNITZLER
Rue Royale, 149 - 064/44.26.46
MAGAIN
R. de la Station, 72 - 064/44.62.16
MARCQ
Pl. de M-Ste-Aldegonde, 38
064/33.40.48
LEJONG
Grand-Rue, 53 - 064/45.13.92

MEDECINS

BOUGARD S.
Place de Carnières, 6
064/45.10.93 - 0495/18.21.60
BRUNO G.
Place Albert 1er, 8
064/45.93.52
BUSQUIN P.
Rue du Beauregard, 45
0497/06.15.80
DE MATTEIS A.
Chaussée Brunehault, 23
064/44.64.49
DUMONT C.
Rue Raoul Warocqué, 14
064/44.80.48
GUSTIN M-P.
Rue Delbèque, 35A
064/44.66.17 - 0477/90.60.70
HENNE M.
Avenue Churchill, 16/3
064/46.08.86
MARTIN O.
Rue Duvivier, 21
064/55.49.36
MOROSINI N.
Rue Abel, 35A
064/44.58.45
MATAGNE B.
Rue Waressaix, 50
064/44.56.72
THIJS - VANDENBOSCH
Place Max Buset, 9
064/33.30.29
VERBESSELT J.
Rue du Houssu, 5
064/44.22.88
WASTELAIN R.
Rue Edmond Peny, 27
0474/85.38.95

CENTRE DE SANTE CAP SUD
Place Albert 1er, 1
064/67.67.34
DE BODT G.
DELVAUX
DUPONT
FAYT
MARRÉ

Médecins - Postes de garde :
29 rue Marie de Hongrie à Binche
164 rue Hamoir à La Louvière
le week-end et les jours fériés de 8h à 20h.

Médecin de garde :
Composez 24h/24 le **1733**
(prix d'une communication locale)
ou surfez sur www.1733.be

Pharmacie de garde :
Vous pouvez former le **0903/99.000**
(1,50-€/minute)
ou surfer sur www.pharmacie.be

Retrouvez l'agenda détaillé sur www.morlanwelz.be/agenda
les festivités carnavalesques en page 15 et l'agenda du Sablon en page 21

Lundi 5 février
- Atelier aquarelle de 14h à 16h30 (ML*)

Jeudi 8 février
- Atelier informatique «débutant» de 9h à 12h et informatique «avancé» de 13h à 16h à la bibliothèque (064/43.16.95)
- Art floral de 10h à 12h et de 13h à 15h (ML*)
- Conférence-débat : «la dépression positive» (ML*- voir p.18)

Samedi 10 février
- Cycle de conférences : «les aspects méconnus de Raoul Warocqué» au Musée Royal de Mariemont de 14h à 17h (064/27.37.41)

Lundi 12 février
- Atelier aquarelle de 14h à 16h30 (ML*)

Mercredi 14 février
- Conférence du cercle horticole «L'Orchidée» à 19h au Café des Sports (064/26.38.99)

Du 14 au 16 février
- Stage «Création d'un kamishibaï» de 9h à 12h pour les 6 à 12 ans à la bibliothèque (064/43.16.98)

Jeudi 15 février
- Chandeleur au cercle horticole Le Lys rouge à 19h à l'école la rue de Namur (0477/39.40.75)

Samedi 17 février
- Club Opérettes «Les Ténors» avec la S.R.I.P. (voir p.20)
- Club Manga de 10h30 à 12h à la bibliothèque (064/43.16.95)
- Conférence au cercle horticole La Rose Rouge à 17h à l'école de la rue St-Eloi (0473/63.95.93)

Dimanche 18 février
- Balade familiale des Sentiers de la Haute Haine - RDV à 9h45 sur la place de Carnières (0497/46.34.93)

Mercredi 21 février
- Hêtres dans de beaux fils de 14h à 16h à la bibliothèque (voir p.20)

Jeudi 22 février
- Atelier informatique «débutant» de 9h à 12h et informatique «avancé» de 13h à 16h à la bibliothèque (064/43.16.95)
- Art floral de 10h à 12h et de 13h à 15h (ML*)

Samedi 24 février
- Bébés lecteurs de 10h à 11h ; Minis lecteurs de 11h à 12h et atelier pâtisseries de 13h à 15h à la bibliothèque (064/43.16.96)
- Cycle de conférences : «les aspects méconnus de Raoul Warocqué» au Musée Royal de Mariemont de 14h à 17h (064/27.37.41)

Dimanche 25 février
- Réunion philatélique du «Philatelic club de Carnières» à l'école de la rue St-Eloi de 8h30 à 13h (0473/75.65.82)

Lundi 26 février
- Les Lundis du Préau «Destins de femmes» (ML*- voir p.18)

Jeudi 1er mars
- Atelier informatique «débutant» de 9h à 12h et informatique «avancé» de 13h à 16h à la bibliothèque (064/43.16.95)

Dimanche 4 mars
- Spectacle de Michel Leeb avec l'Amicale des Seniors Amitié et Fraternité (064/44.22.52)
- Championnat de karaté JKA jusqu'à 14 ans à la salle Walravens (0475/62.71.49 www.karatecarnieres.be)

Lundi 5 mars
- Atelier aquarelle de 14h à 16h30 (ML*)

Jeudi 8 mars
- Atelier informatique «débutant» de 9h à 12h et informatique «avancé» de 13h à 16h à la bibliothèque (064/43.16.95)
- Art floral de 10h à 12h et de 13h à 15h (ML*)

Du 9 au 11 mars
- Opération Arc-en-Ciel

Samedi 10 mars
- Bébés lecteurs de 10h à 11h ; Minis lecteurs de 11h à 12h ; Maxis lecteurs de 13h30 à 14h30 à la bibliothèque (064/43.16.96)
- Cycle de conférences : «les aspects méconnus de Raoul Warocqué» au Musée Royal de Mariemont de 14h à 17h (064/27.37.41)

Mercredi 14 mars
- Conférence du cercle horticole «L'Orchidée» à 19h au Café des Sports (064/26.38.99)

Jeudi 15 mars
- Atelier informatique «débutant» de 9h à 12h et informatique «avancé» de 13h à 16h à la bibliothèque (064/43.16.95)
- Exposé sur le carnaval au cercle horticole Le Lys Rouge à 19h à l'école la rue de Namur (0477/39.40.75)

Samedi 17 mars
- Club Manga de 10h30 à 12h à la bibliothèque (064/43.16.95)
- Rétrospective des activités 2017 de la S.R.I.P. (voir p.20)

Dimanche 18 mars
- Balade familiale des Sentiers de la Haute Haine - RDV à 9h45 sur la place de Carnières (0497/46.34.93)

Lundi 19 mars
- Atelier aquarelle de 14h à 16h30 (ML*)

Mercredi 21 mars
- Club de lecture «les lus de mon cœur» à 17h à la bibliothèque (064/43.16.95)

Jeudi 22 mars
- Atelier informatique «débutant» de 9h à 12h et informatique «avancé» de 13h à 16h à la bibliothèque (064/43.16.95)
- Art floral de 10h à 12h et de 13h à 15h (ML*)

Samedi 24 mars
- Bébés lecteurs de 10h à 11h ; Minis lecteurs de 11h à 12h et atelier pâtisseries de 13h à 15h à la bibliothèque (064/43.16.96)
- Cycle de conférences : «les aspects méconnus de Raoul Warocqué» au Musée Royal de Mariemont de 14h à 17h (064/27.37.41)
- Conférence-débat sur les pensions avec Marco Van Hees à 19h au Café des Sports de Mont-Sainte-Aldegonde
- Souper de l'asbl Akwaba à l'école des Trieux (064/21.65.54)

Dimanche 25 mars
- Repas pour les 20 ans de la Maison de la Laïcité (voir p.18)

Mercredi 28 mars
- Hêtres dans de beaux fils de 14h à 16h à la bibliothèque (voir p.20)

Jeudi 29 mars
- Atelier informatique «débutant» de 9h à 12h et informatique «avancé» de 13h à 16h à la bibliothèque (064/43.16.95)
- Ciné-débat «Le ciel attendra» (ML*- voir p.18)

Samedi 31 mars
- Club Opérettes «La Chauve-souris» avec la S.R.I.P. (voir p.20)
- Conférence au cercle horticole La Rose Rouge à 17h à l'école de la rue St-Eloi (0473/63.95.93)
- Souper du RTCM à l'école Roosevelt (0495/79.29.01)

Dimanche 1er avril
- Chasse aux œufs pour les enfants à Mont-Ste-Aldegonde (Le Lys Rouge - 0477/39.40.75)

Lundi 9 avril
- Atelier aquarelle de 14h à 16h30 (ML*)

Samedi 14 avril
- Souper de la Jeune paume aldegondoise à la Pichelotte (0491/74.34.41)

Dimanche 15 avril
- Balade familiale des Sentiers de la Haute Haine - RDV à 9h45 sur la place de Carnières (0497/46.34.93)

Lundi 16 avril
- Les lundis du Préau «Les enfants virtuoses» (ML*- voir p.18)

Mercredi 18 avril
- Conférence-débat «Oser affronter ses blessures» (ML*- voir p.18)

Jeudi 19 avril
- Art floral de 10h à 12h et de 13h à 15h (ML*)
- «Pelouse : de la création à l'entretien au naturel» au cercle horticole Le Lys Rouge à 19h à l'école la rue de Namur (0477/39.40.75)

Les 21 et 22 avril
- Stage international d'arts martiaux du Club Genkotsu à la salle Walravens (0478/87.43.18)

*ML = Maison de la Laïcité (064/44.23.26) - Place Albert 1er 16a

Exposition «Le corps des pompiers de Morlanwelz» à l'hôtel communal

Vernissage le vendredi 23 février à 19h. / Exposition visible les 24 et 25 février de 10h à 18h.

Infos : «Morlanwelz d'autrefois» sur Facebook ou 0491/55.40.38.